



# RAPPORT D'ACTIVITÉ

# 2024

PRÉSERVER VOTRE SANTÉ : C'EST NOTRE MÉTIER



[www.acst-strasbourg.com](http://www.acst-strasbourg.com)

# SOMMAIRE

1 ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT À L'ACST

2 NOS MISSIONS

3 NOS ADHÉRENTS

4 NOS RESSOURCES

5 FORMATION PROFESSIONNELLE

6 NOUVEAUTÉS ET INNOVATIONS

7 ÉVÈNEMENTS ET COMMUNICATION

8 INVESTISSEMENTS

9 COMPTE DE RÉSULTATS ET BILAN 2024

10 PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2025



1

# ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DE L'ACST



# Organisation et fonctionnement de l'ACST

## NOTRE ASSOCIATION DISPOSE

### D'une compétence territoriale

- Strasbourg et l'ensemble de l'Eurométropole,
- Une couronne de 6 à 10 kilomètres autour de l'Eurométropole de Strasbourg.

### D'une compétence professionnelle

*Interprofessionnelle*, à savoir les entreprises, établissements et professionnels visés aux articles L 241-1 et R 241-1 du Code du Travail à l'exclusion des entreprises de travail temporaire.

## AGRÉMENT

Agrément pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 23 juillet 2026.



# SECTEURS TERRITORIAUX

La répartition géographique s'organise autour de 4 secteurs.

## SECTEUR 1

Faubourg de Saverne

## SECTEUR 2

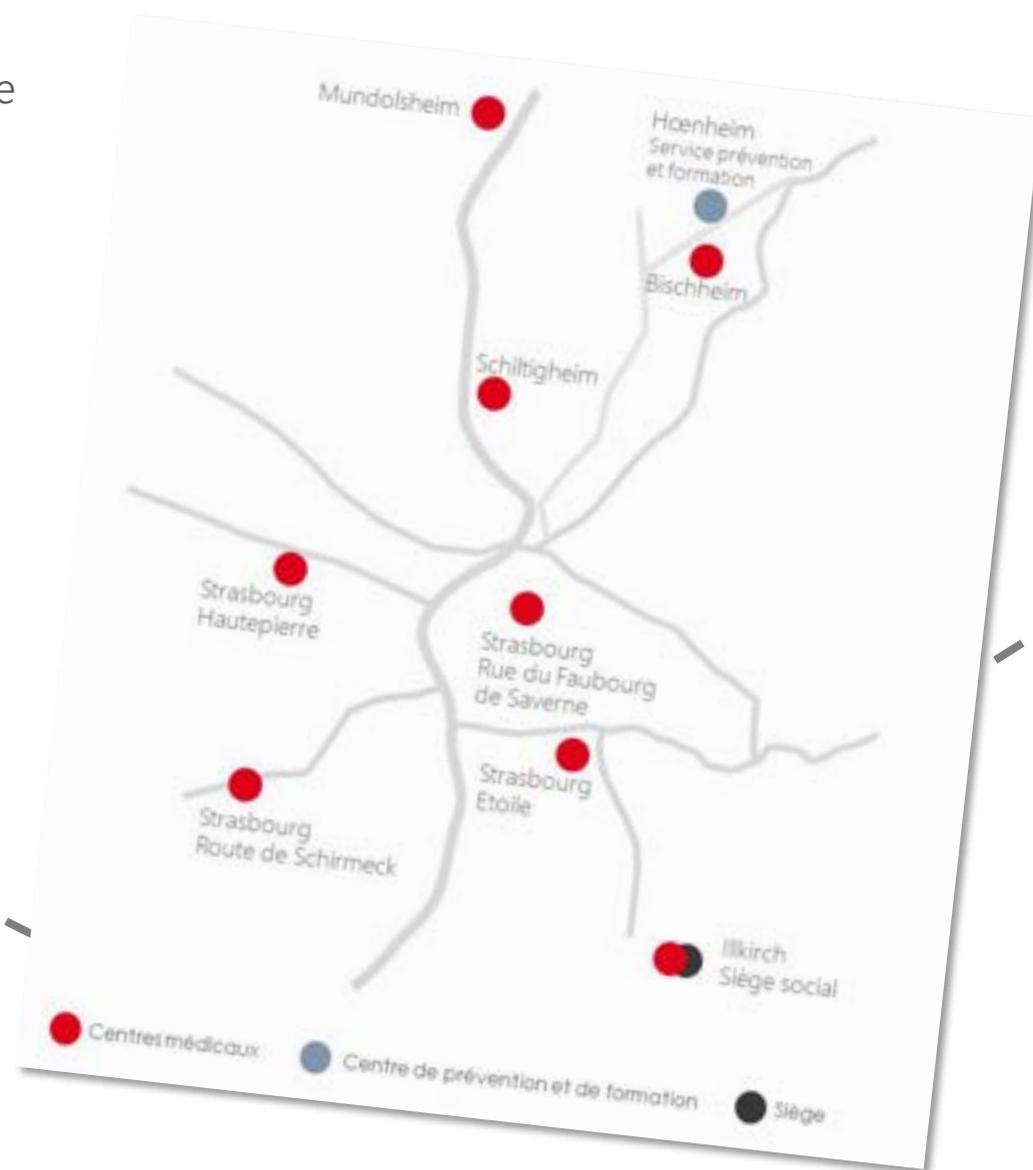
Hautepierre  
Lingolsheim

## SECTEUR 3

Illkirch  
Etoile

## SECTEUR 4

Schiltigheim  
Bischheim  
Mundolsheim



## NOS INSTANCES

L'ACST est une **association de droit privé à but non lucratif**, elle est dotée de la personnalité civile et de l'autonomie financière. Elle est régie par des statuts déposés au tribunal d'instance. Les règles de fonctionnement de l'association sont par ailleurs définies au travers de son règlement intérieur.

La structure est sous le contrôle de la DREETS qui délivre un **agrément** valable 5 ans : le dernier en date a été obtenu en juillet 2021.

Elle est administrée par un **conseil d'administration paritaire** composé de représentants employeurs et salariés. L'organisation et la gestion du service sont placées sous la surveillance d'une **commission de contrôle**. Chaque année, l'**assemblée générale** réunit ses adhérents pour la présentation des **orientations** de l'association, du **bilan d'activité**.

Une **commission médicotechnique CMT** formule les propositions relatives aux **priorités d'action** du service et définit le **projet pluriannuel de service**. Elle élabore la **stratégie collective de travail**, définit et coordonne les **actions pluridisciplinaires** (études, enquêtes...), définit les besoins de fonctionnement et les équipements nécessaires à l'activité médicotechnique, organise les collaborations avec les organismes partenaires.



# 1. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration exerce des pouvoirs étendus pour assurer la direction et la bonne marche de l'association. Il prend les décisions concernant la **gestion courante du service de santé au travail et fixe les grandes orientations stratégiques**.

Le Président du conseil d'Administration, choisi parmi les membres du collège employeurs, est élu à la majorité des membres dudit collège.

Le conseil d'administration est composé paritairement entre les représentants des employeurs et les représentants des salariés.

Parmi ses missions, on retrouve notamment :

- l'arrêt des comptes annuels et prévisionnels,
- la détermination du montant des cotisations versées par les adhérents,
- la gestion des biens et des fonds de l'association,
- l'approbation du projet de service pluriannuel élaboré au sein de la commission médico-technique.

## Membres élus

### Représentants des employeurs

Michel CHALOT	<b>Président</b> – La Société CHALOT-TRANSPORTS - MEDEF
Roland ACKER	Le groupement des hôteliers, restaurateurs et débitants du Bas-Rhin - CPME
José ARROYO	La fédération des boulangers - CPME
Philippe SCULLI	<b>Président délégué</b> - La corporation des métiers de l'automobile - CPME
Bertrand ZINCK	La corporation des électriciens du Bas-Rhin - CPME
Nicolas CHRIST	La Société Coiffure Nicolas CHRIST SARL - CPME

### Représentants des salariés

Marc SOMMER	CFDT - <b>Trésorier</b>
Patrick SCHAFFNER	CFDT – <b>Vice-président</b>
Martine BURR	CFTC – <b>Vice-présidente déléguée</b>
Laurent FACONNIER	CFTC
Eric PARMENTIER	FO
Michael BRUNET	CGT

## 2. LA COMMISSION DE CONTRÔLE

L'organisation et la gestion du service de santé au travail sont placées sous la **surveillance** d'une **commission de contrôle**.

Elle est composée pour 1/3 de représentants des employeurs et pour 2/3 de représentants des salariés, désignés parmi les entreprises adhérentes.

Son Président, choisi parmi les membres du collège salariés, est élu à la majorité des membres dudit collège.

Cette commission est consultée, notamment, sur :

- l'état prévisionnel des recettes et dépenses, ainsi que l'exécution du budget du service,
- la modification de la compétence géographique ou professionnelle du service,
- les créations, suppressions ou modifications de secteurs,
- les créations et suppressions d'emploi au sein du service,
- les recrutements, nominations, changements d'affectation et ruptures de contrat de travail des médecins du travail.

Elle est informée :

- des observations et des mises en demeure de l'inspection du travail relatives aux missions du service,
- des rapports annuels d'activité des médecins du travail et de la synthèse annuelle de l'activité du service.

### Membres élus

#### Représentants des employeurs

Roland ACKER	Le groupement des hôteliers, restaurateurs et débitants du Bas-Rhin - CPME
Nicolas CHRIST	La Société Coiffure Nicolas CHRIST SARL - CPME
Charles SENDEL	L'union nationale des entreprises de la coiffure du Bas-Rhin - CPME
Philippe SCULLI	La corporation des métiers de l'automobile - CPME

#### Représentants des salariés

Laurent FACONNIER	CFTC – <b>Président</b>
Martine BURR	CFTC
Michael BRUNET	CGT
Stéphanie ECKERT	CFDT
Taoufik JEBABLI	CFDT
Franck OUAMBA DIABOUA	CFDT
Claude VIX	FO

### 3. LA COMMISSION MÉDICOTECHNIQUE

La commission médicotechnique **élabore le projet pluriannuel de service**. Elle est informée de la mise en œuvre des priorités du service et des actions à caractère pluridisciplinaire.

Elle est en outre consultée sur les questions relatives à :

- la mise en œuvre des compétences pluridisciplinaires au sein du service de santé au travail,
- l'équipement du service,
- l'organisation des actions en milieu de travail, des examens médicaux et des entretiens infirmiers,
- l'organisation d'enquêtes et de campagnes,
- les modalités de participation à la veille sanitaire.

Elle peut également être consultée sur toute question relevant de sa compétence et **formuler des propositions relatives aux priorités du service et aux actions à caractère pluridisciplinaire** conduites par ses membres.

Elle émet un avis sur la synthèse annuelle de l'activité du service de santé au travail avant sa présentation aux organes de contrôle. Elle communique ses conclusions au conseil d'administration et à la commission de contrôle, de même que chaque année, elle présente à ces instances l'état de ses réflexions et travaux.

Elle peut être saisie par un salarié de l'association, son conseil d'administration ou sa commission de contrôle sur des thèmes relevant de son fonctionnement, et en particulier :

- la politique, stratégie de prévention des risques professionnels et priorités de l'association en la matière (projet pluriannuel de service),
- la participation à la constitution du dossier d'agrément,
- la composition de l'équipe pluridisciplinaire et formation des professionnels,
- l'équipement de l'association en locaux et matériels,
- l'organisation des actions en milieu de travail, consultations médicales et entretiens infirmiers,
- l'organisation d'enquêtes et campagnes, modalités de participation à la veille sanitaire,
- la coordination entre les différents pôles de l'association.

La composition de la Commission MédicoTechnique s'articule ainsi :

- **le président du service ou son représentant,**
- **6 représentants des médecins du travail,**  
élus par leurs pairs et répartis si possible sur les différents secteurs géographiques de l'association,
- **2 représentants des infirmier(e)s en santé au travail,**
- **3 représentantes des assistantes-secrétaires médicales,** élues par leurs pairs,
- **2 intervenants du service prévention et formation,** élues par leurs pairs,
- **1 représentant(e) du service administratif,** élues par leurs pairs,

Les membres de la CMT sont **élus pour 5 ans** et se réunissent au minimum 6 fois par an.



2

## NOS MISSIONS



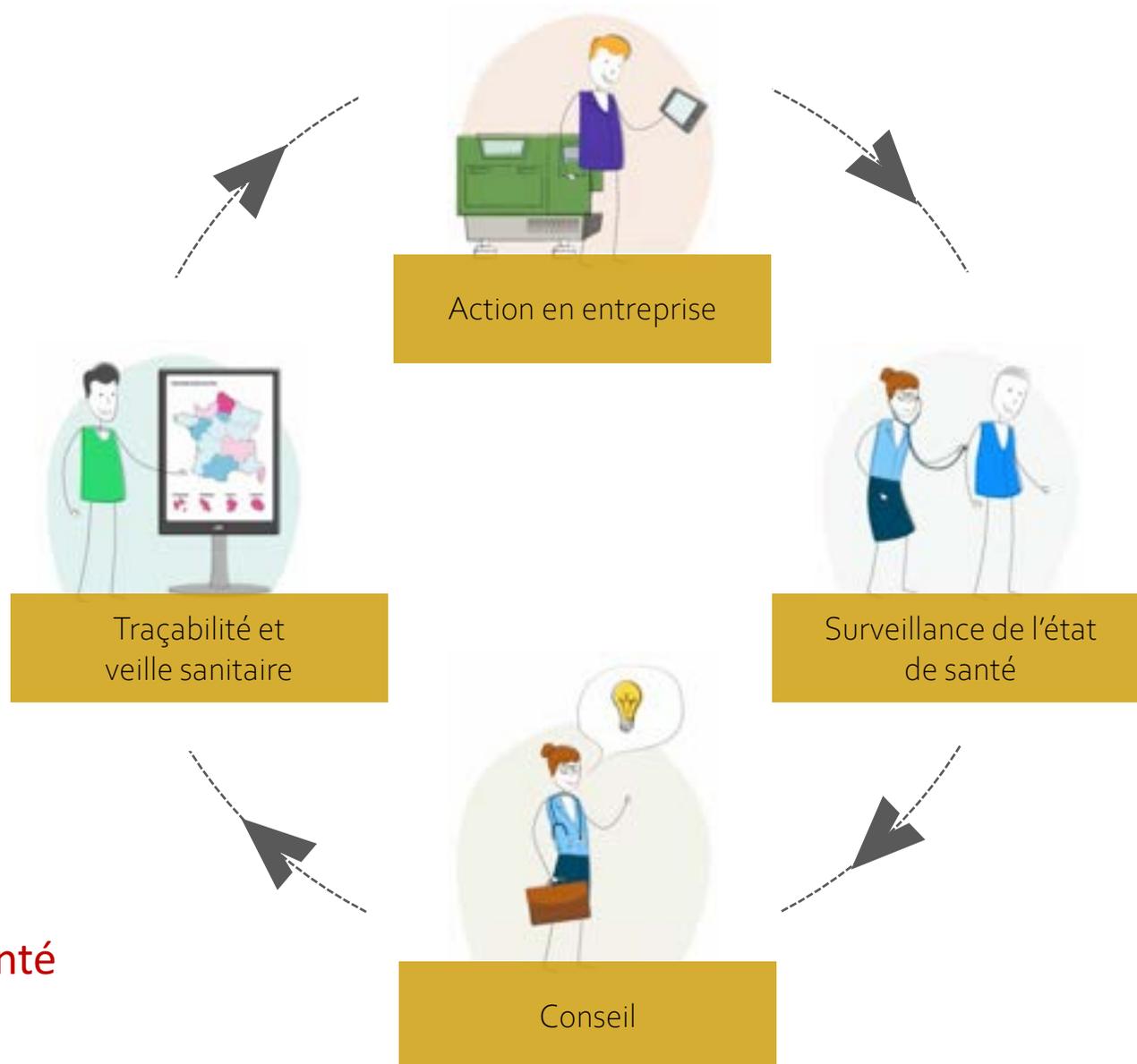
# Nos missions

## 4 MISSIONS AU SERVICE D'UNE STRATÉGIE GLOBALE DE PRÉVENTION

Les missions des services de santé au travail s'articulent entre elles afin d'éviter toute altération de la santé des travailleurs du fait de leur travail.

Pour parvenir à cet objectif, les missions s'articulent autour des axes suivants :

- Action en entreprise
- Surveillance de l'état de santé
- Conseil
- Traçabilité et veille sanitaire



# 1 | ACTIONS EN ENTREPRISE

## OBJECTIFS



### ACCOMPAGNER

les adhérents et les rendre acteurs de leurs démarches en prévention

### CONDUIRE DES ACTIONS

en santé au travail et de préventions des risques

### SENSIBILISER

l'ensemble des acteurs de l'entreprise aux risques professionnels

Les professionnels de santé consacrent un tiers de leur activité à réaliser des **actions en prévention sur le terrain de l'entreprise**.

Les intervenants en prévention des risques professionnels *IPRP* interviennent également en entreprise, à la demande du médecin du travail.



<b>En 2024</b>	Nombre d'actions	Nombre d'adhérents concernés	Nombre de salariés concernés
Analyses / études de postes	465	302	21.312
Animations – sensibilisations	74	59	4.168
Conseils	773	4.106	73.817
Conseils sur la rédaction ou la mise à jour DUERP	184	179	6.789
Fiches d'entreprise – 1 <sup>ère</sup> réalisation ou mise à jour	437	359	10.576
Métrologies	37	35	3.166
Participations aux CSE/CSSCT	163	91	13.577
Autres actions	1.941	1.061	41.212

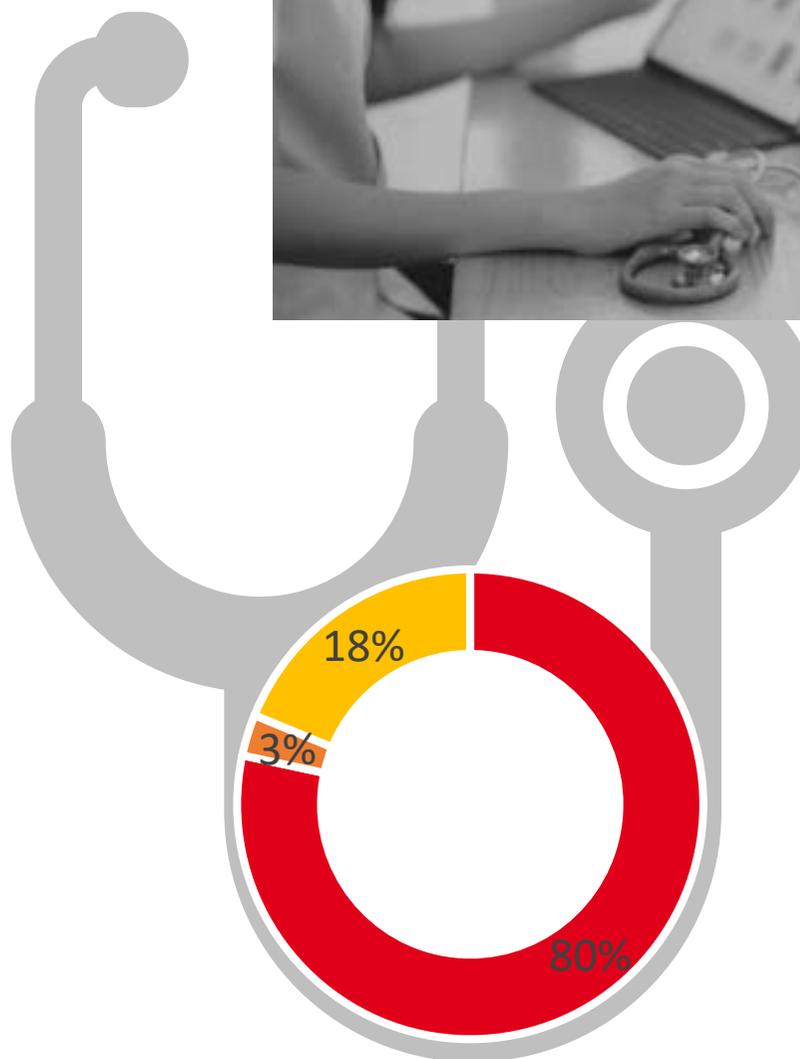
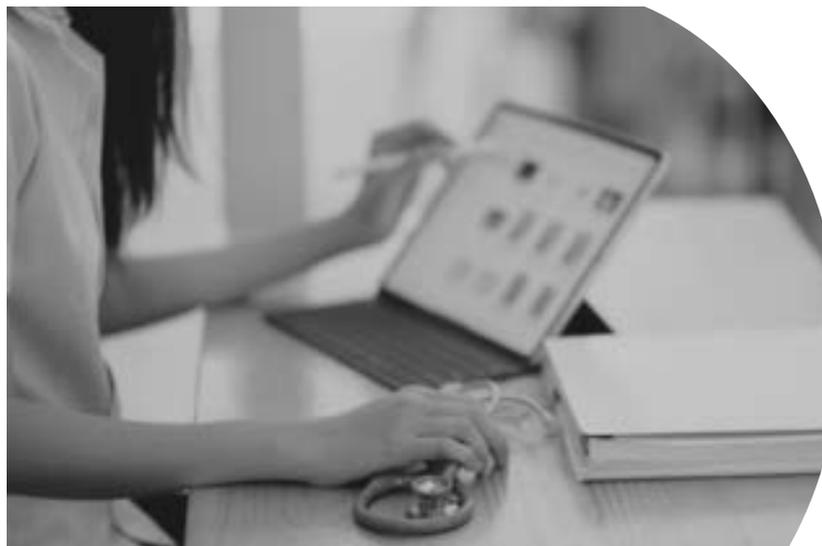
## 2 | SUIVI DES SALARIÉS

### OBJECTIFS



#### PRÉSERVER

la santé physique et mentale de chaque salarié tout au long de son parcours professionnel grâce à la mise en place d'un suivi individuel de l'état de santé adapté à chaque salarié



Au 1<sup>er</sup> janvier 2024, on compte **60 894** salariés surveillés.

**11 454** salariés déclarés en SIR  
*Suivi Individuel Renforcé*

**1 736** salariés déclarés en SIA  
*Suivi Individuel Adapté*

**47 704** salariés déclarés en SIS  
*Suivi Individuel Simple*

**+1,21 %**  
par rapport à  
**2023**

## 2.1 ACTIVITÉS DE SUIVI INDIVIDUEL

28 403 examens cliniques ont été réalisés en 2024 :

7 948 examens **périodiques** 27,98 % ■

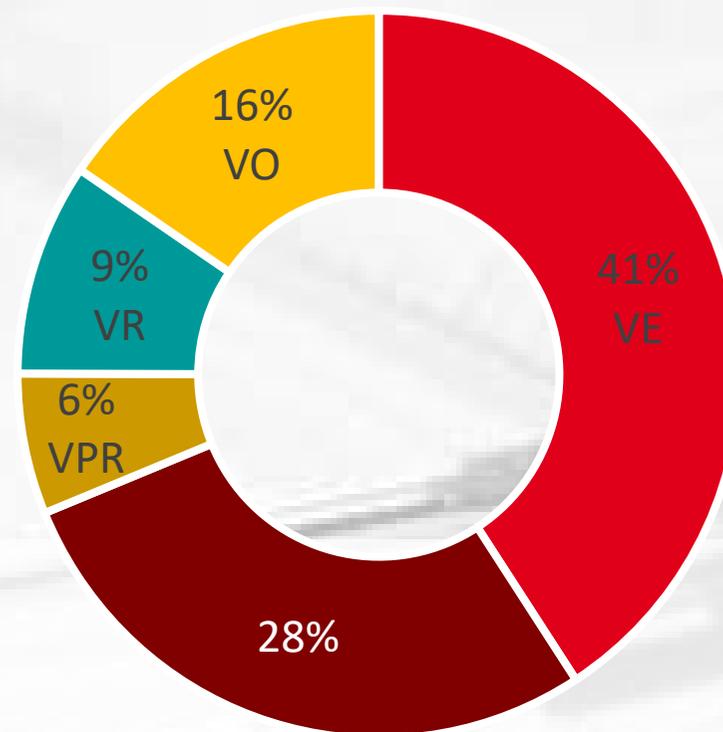
20 455 examens **non périodiques** 72,02 % :

11 592 visites d'embauche ■

1 777 visites de pré-reprise ■

2 688 visites de reprise ■

4 398 visites occasionnelles ■



3 290 rendez-vous n'ont pas été honorés par les salariés soit un absentéisme de 10,5 %

## 2.1.1 ACTIVITÉS DE SUIVI INDIVIDUEL - Détaillé

	Médecin	Infirmier	TOTAL	Dont téléconsultation
<b>VISITE D'EMBAUCHE</b>				
VIP Initiale	5565	4025	<b>9590</b>	164
Examen médical d'embauche	2002	0	<b>2002</b>	0
<b>VISITE PÉRIODIQUE</b>				
VIP périodique	2884	1981	<b>4865</b>	83
Visite intermédiaire du salarié en SIR	149	245	<b>394</b>	3
Examen périodique d'aptitude	2689	0	<b>2689</b>	8
<b>VISITE DE PRÉ-REPRISE</b>	1771	6	<b>1777</b>	101
<b>VISITE DE REPRISE</b>	2659	29	<b>2688</b>	79
<b>VISITE À LA DEMANDE</b>				
Visite à la demande du salarié	1136	2	<b>1138</b>	97
Visite à la demande de l'employeur	725	1	<b>726</b>	45
Visite à la demande du médecin du travail	2009	5	<b>2014</b>	116
<b>VISITE DE MI-CARRIÈRE</b>	489	0	<b>489</b>	0
<b>VISITE POST-EXPOSITION</b>	9	0	<b>9</b>	1
<b>VISITE POST-PROFESSIONNELLE</b>	0	0	<b>0</b>	0
<b>AUTRES</b>	22	0	<b>22</b>	1
<b>TOTAL</b>	<b>22 109</b>	<b>6 294</b>	<b>28 403</b>	<b>698</b>

## 2.1.1 ACTIVITÉS DE SUIVI INDIVIDUEL – Comparatif N-1

	2023	2024
<b>VISITE D'EMBAUCHE</b>		
VIP Initiale	9 706	9 590
Examen médical d'embauche	1 842	2 002
<b>VISITE PÉRIODIQUE</b>		
VIP périodique	4 504	4 865
Visite intermédiaire du salarié en SIR	369	394
Examen périodique d'aptitude	2 641	2 689
<b>VISITE DE PRÉ-REPRISE</b>	<b>1 587</b>	<b>1 777</b>
<b>VISITE DE REPRISE</b>	<b>2 527</b>	<b>2 688</b>
<b>VISITE À LA DEMANDE</b>		
Visite à la demande du salarié	1 058	1 138
Visite à la demande de l'employeur	664	726
Visite à la demande du médecin du travail	1 664	2 014
<b>VISITE DE MI-CARRIÈRE</b>	<b>23</b>	<b>489</b>
<b>VISITE POST-EXPOSITION</b>	<b>22</b>	<b>9</b>
<b>VISITE POST-PROFESSIONNELLE</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>AUTRES</b>	<b>4</b>	<b>22</b>
<b>TOTAL</b>	<b>26 611</b>	<b>28 403</b>

## 2.2 ÉVOLUTION DU NOMBRE DE SALARIÉS VUS

**24.014** salariés ont été vus lors de leur suivi individuel, soit une augmentation de 4,32 % par rapport à l'année précédente.



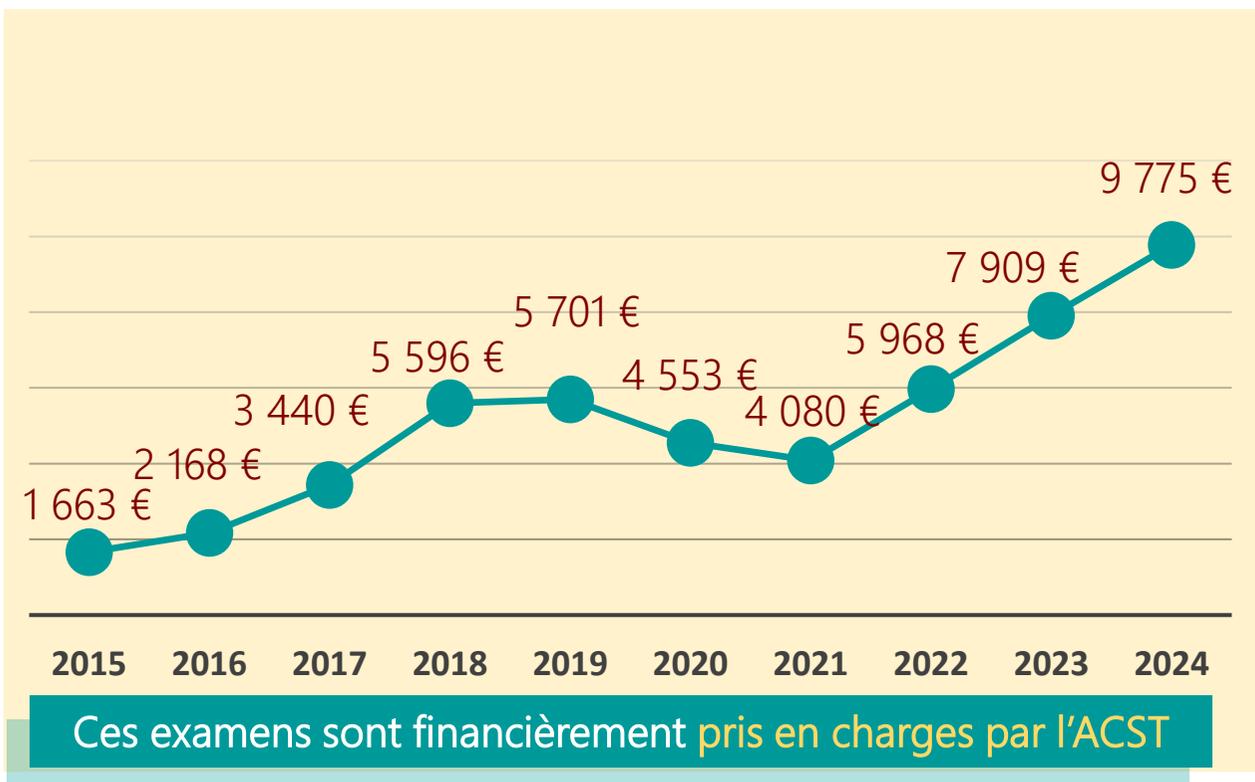
## 2.3 EXAMENS COMPLÉMENTAIRES

En 2024, **38 053** examens complémentaires ont été réalisés par le service de santé au travail :

- 24 320 Examens de la vision
- 13 262 Audiométrie tonale
- 324 Examens urinaires
- 147 Spirométrie

D'autres examens complémentaires peuvent être demandés :

- Analyses de laboratoires,
- Radios,
- Scanners,
- Consultations spécialisées,
- ...

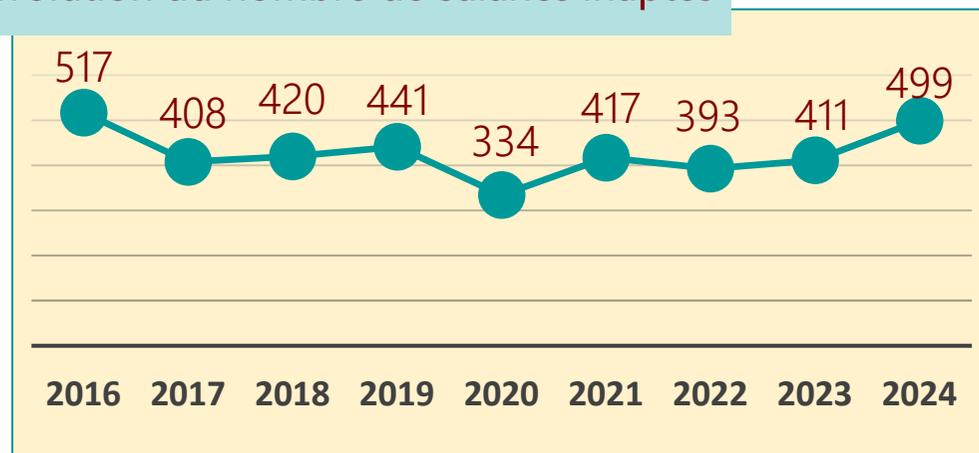


## 2.4 CONCLUSIONS MÉDICALES ET PROFESSIONNELLES

Conclusions	TOTAL
Apte · Avis d'aptitude	6.189
Attestation de suivi	18.640
Inapte au poste	512
Pas d'avis	3.062
	<b>28.403</b>



Évolution du nombre de salariés inaptes



## 2.4 ACTION SOCIALE

### OBJECTIFS



#### AIDER

le salarié qui subit des facteurs ou des déséquilibres professionnels ou extra-professionnels. Au travers du maintien dans l'emploi mais également de problématiques personnelles, sociales, administratives et juridiques liés à son travail.

### APPROCHE GÉNÉRALE

Depuis 2014 l'ACST a une convention avec **ALSACE SANTÉ**, un organisme externe qui réalise des prestations sociales en entreprises.

Initiés par le médecin du travail, seul habilité à prendre rendez-vous pour le salarié, ces **entretiens individualisés** sont gratuits pour le salarié et l'employeur grâce à la prise en charge de l'ACST.

L'assistante sociale intervient à raison de 3 vacations mensuelles.

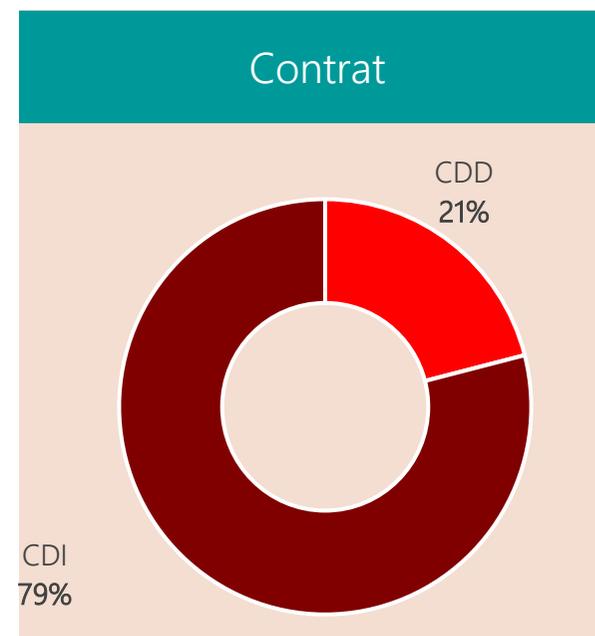
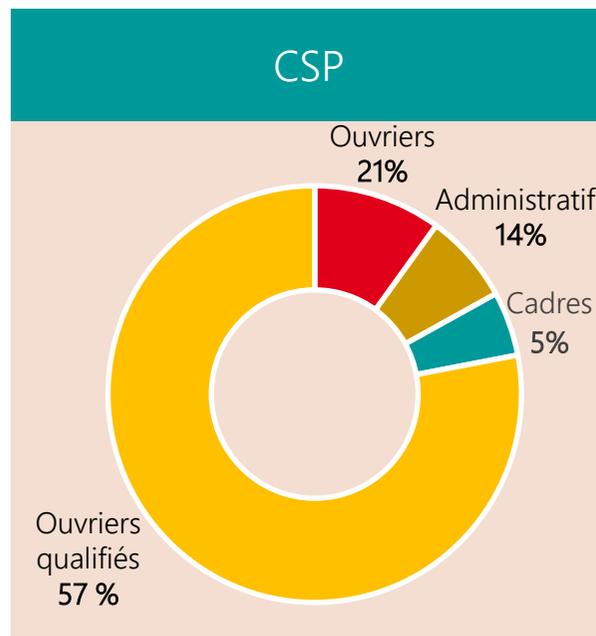
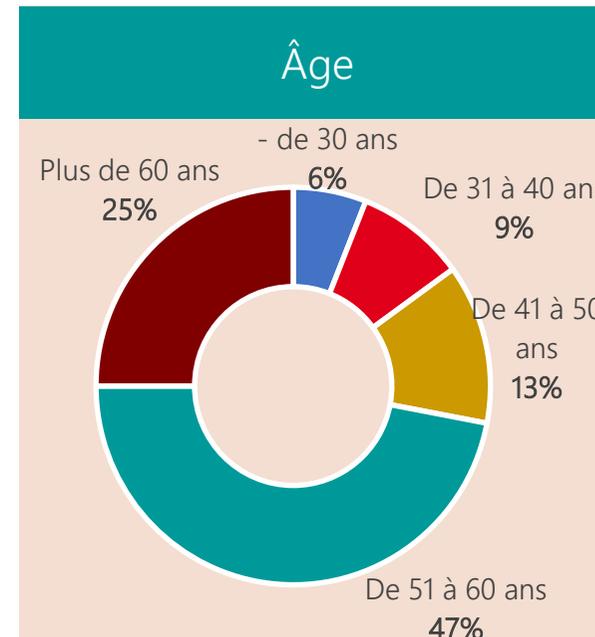
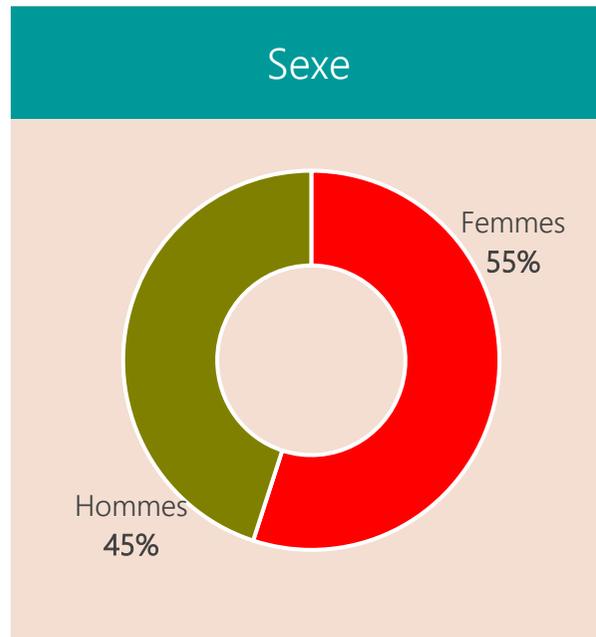
En 2024

**69** salariés accompagnés

**1 110** interventions



## Typologie du public accueilli



## Interventions

	Items	Salariés concernés	Interventions réalisées
<b>SANTÉ</b>			
<b>66 salariés</b> <b>460 interventions</b>	Handicap	46	66
	Inaptitude	42	54
	AT/MP	28	50
	Invalidité	40	61
	Mutuelle-Prévoyance	19	36
	Maladie CPAM	54	86
	Santé	70	101
<b>VIE PROFESSIONNELLE</b>			
<b>56 salariés</b> <b>254 interventions</b>	Retraite	37	58
	Travail	49	162
	Formation	19	22
	Rupture de contrat	10	12
<b>PROBLÉMATIQUES TRANSVERSALES</b>			
<b>62 salariés</b> <b>197 interventions</b>	Environnement familial (enfance, aînés, séparation,...)	54	111
	Finances	42	57
	Démarches juridiques, Administratives et logement	42	83
	Indemnisation chômage	17	21

## 3 | CONSEILS EN PRÉVENTION

### OBJECTIFS



#### CONSEILLER

l'employeur, le salarié et les représentants du personnel dans la mise en place d'une démarche de prévention primaire

#### PROPOSER

des recommandations d'actions appropriées

#### ACCOMPAGNER

les adhérents et les rendre acteurs dans leurs démarches de prévention

Des conseils et des messages de prévention sont délivrés par tous nos acteurs et à toute occasion, que ce soit dans le **suivi individuel**, **en entreprise**, lors de **sessions d'informations** ou de **formations**.



## 3.1 TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUE · TMS

Les TMS font partie des risques majeurs en santé au travail. **Lombalgies, épaules usées, mauvaises postures...** l'ACST s'appuie sur l'expertise des médecins du travail et des intervenants en risques professionnels IPRP sur le sujet.

- Réalisation d'études de poste sur le travail sur écran
- Sensibilisation au travail sur écran
- Sensibilisation aux risques TMS



## 3.2 RISQUES PSYCHO-SOCIAUX · RPS

Les RPS font partie des risques majeurs en santé au travail. **Burn-out, harcèlement, risque de suicide...** l'ACST s'appuie sur l'expertise de ses médecins du travail sur le sujet et d'un groupe de travail dédié.

Un groupe pilote et trois groupes de travail ont été constitués et travaillent sur les thèmes suivants :

- Création d'un outil sur notre logiciel métier pour aider les médecins à faire ressortir des **indicateurs de niveau de RPS dans les entreprises**.
- Création d'un **répertoire de documents partagés** pouvant être utilisés par les médecins auprès des salariés et des entreprises dans le cadre d'une démarche de prévention RPS.
- Création d'un **répertoire partagé d'intervenants** en prévention des RPS pouvant être sollicités dans le cadre d'une démarche de prévention RPS.
- Déploiement du **jeu pédagogique** du réseau Anact-ARACT *Les RPS dans le document unique*, dans le but de :
  - ✓ surmonter les appréhensions autour des RPS par la ludo-pédagogie,
  - ✓ donner une dimension collective et participative, ancrée dans les réalités de l'entreprise et retrouver le plaisir de parler du travail,
  - ✓ construire ensemble des solutions de prévention concrètes et applicables.



## 3.3 PLAN RÉGIONAL SANTÉ TRAVAIL · PRST

En tant qu'acteur incontournable en santé au travail, l'ACST participe à différentes actions du PRST4 avec d'autres acteurs :

- Réduction des produits Cancérogènes / Mutagènes / Reprotoxiques dans le secteur des garages
- Prévention des troubles musculosquelettiques, TMS
- Prévention du risque lié à l'inhalation de fibres d'amiante
- Risques émergents – les nanomatériaux
- Qualité de vie au travail, QVT
- Les risques psycho-sociaux, RPS



3.4

## ACTION RÉGIONALE SPÉCIFIQUE : GRANDE DISTRIBUTION ET DRIVES

En partenariat avec d'autres SPST, la CARSAT, la DREETS et l'Assurance Maladie, l'ACST participe activement à la réflexion menée sur la prévention des **troubles musculosquelettiques** et les **risques psycho-sociaux**. Le but est de **sensibiliser** le secteur de la grande distribution **aux risques liés aux conditions de travail relatives à l'activité Drive** qui se développe.

- Prise en compte de la **prévention le plus en amont** possible des risques professionnels
- Développement d'une **culture de prévention** au sein de l'entreprise
- Création d'une **boîte d'outils** :
  - ✓ fiches de prescriptions
  - ✓ socle commun d'exigences
  - ✓ réalité virtuelle



# 3.5 FICHES ACST, FICHES RISQUES ET FLYERS

Notre service de santé au travail crée et met à jour chaque année différentes fiches (risques et conseils ACST). Ces fiches sont mises à disposition de nos adhérents et de leurs salariés et sont en accès libre sur notre site internet [www.acst-strasbourg.com](http://www.acst-strasbourg.com) dans la rubrique *Espace entreprise*.



## La fiche ACST Thèmes disponibles

- Téléphonie portable et risque santé
- Conduite à tenir en cas d'accident d'exposition au sang
- Le travail sur écran : La posture de travail
- Aménagement de bureau : le choix du siège
- Aménagement de bureau : les principales recommandations
- Les risques psychosociaux RPS · Employeurs
- Les risques psychosociaux RPS · Salariés
- Trousse de secours
- Missions à l'étranger
- Les différentes visites en Santé au Travail
- Risque routier : généralités
- Risque routier : siège bien réglé = dos protégé
- Les TMS dans les métiers du nettoyage
- Manutention dans les métiers du nettoyage
- La visite de pré-reprise
- Le rendez-vous de liaison
- La reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé RQTH





## Le flyer

### Equipements recommandés par secteur d'activité

- Petite enfance
- Prêt-à porter
- BTP
- Hôtellerie
- Restauration traditionnelle
- Ménage à domicile
- Boulangerie – pâtisserie
- Produits ménagers- mes faux amis
- Produits d'entretien
- Ménage - équipement



## 3.6 FORMATIONS ET SENSIBILISATIONS *EN PRÉSENTIEL*

L'ACST propose différents programmes de formation et de sensibilisation. Ils s'inscrivent totalement dans la démarche de prévention des entreprises et ont pour objectif de **permettre de dégager des pistes concrètes d'amélioration des conditions de travail.**



Travail  
sur écran



Sensibilisation  
Bruit



Atelier  
Mon  
Document  
Unique

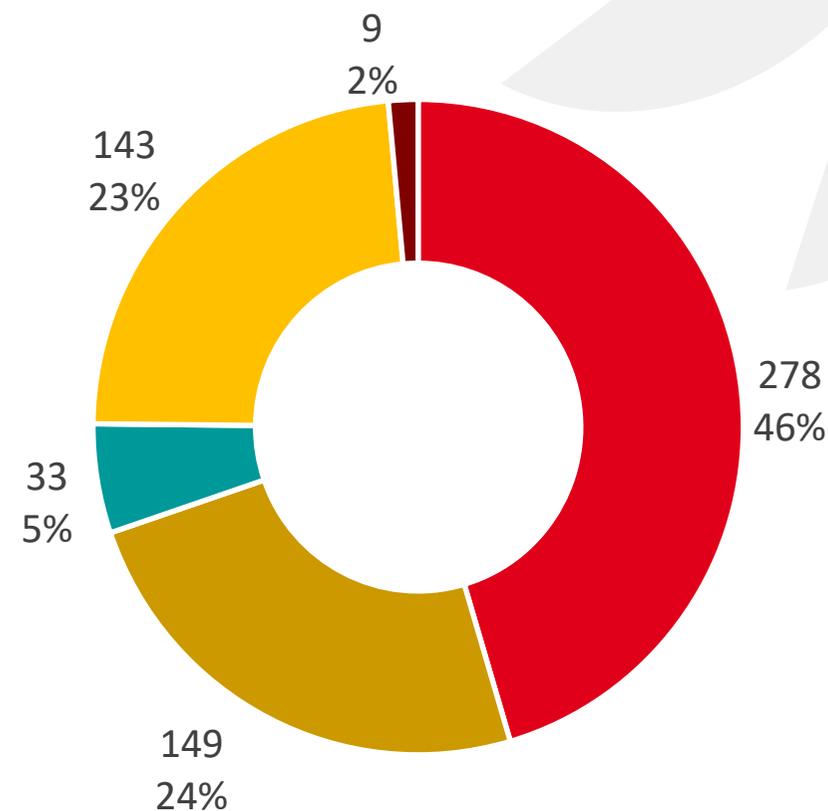


Sensibilisation  
aux premiers  
secours



Manutention

## 3.7 BILAN DES FORMATIONS ET SENSIBILISATIONS EN PRÉSENTIEL



### 74 sessions de sensibilisations réalisées

		NB salariés	NB d'adhérents
Travail sur écran	<span style="color: red;">■</span>	278	53
Sensibilisation aux premiers secours	<span style="color: olive;">■</span>	149	84
Sensibilisation bruit	<span style="color: teal;">■</span>	33	4
Manutention (CPRM)	<span style="color: yellow;">■</span>	143	24
Atelier Mon Document Unique	<span style="color: darkred;">■</span>	9	8

**612**  
salariés formés  
du 01.01.2024  
au 31.12.2024

# 3.8 FORMATIONS ET SENSIBILISATIONS EN E-LEARNING



En complément de notre offre de formations en présentiel, nous proposons également en partenariat avec l'**Afometra**, un nouveau service de sensibilisation en e-learning.

Ces **12 modules**, ludiques et interactifs, sont accessibles à tous les publics.



L'ÉVALUATION  
DES RISQUES

La réalisation du DUER et des fiches prévention des expositions aux facteurs de pénibilité sont de la responsabilité du chef d'entreprise.



LES GESTES ET  
POSTURES

Un geste simple, indolore, mais répété plusieurs fois par jour, peut devenir à terme source de douleurs chroniques.



LA MANUTENTION  
MANUELLE DE CHARGES

Chaque jour vous êtes amenés à manipuler des charges. A terme, ces efforts peuvent avoir des répercussions sur votre santé.



LES RISQUES  
PSYCHOSOCIAUX

Les facteurs psychosociaux de risque au travail sont des risques pour la santé mentale, physique et sociale engendrés par de nombreux facteurs.



CONSOMMATIONS,  
ADDICTIONS ET  
VIE PROFESSIONNELLE

Ce module aborde la gestion des risques liés aux consommations et addictions dans l'entreprise via un exemple concret.



LE SOMMEIL  
INDISPENSABLE À LA VIE

Un sommeil perturbé peut avoir des causes diverses et favoriser la survenue de certaines pathologies.



LE BRUIT

L'exposition au bruit dans le cadre de l'activité professionnelle peut être source non seulement de stress mais également de dégâts sur la santé.



LES RISQUES CHIMIQUES

Il n'est pas nécessaire de travailler dans des industries chimiques pour être exposé à ces risques.



LE VIEILLISSEMENT  
AU TRAVAIL

Ce module permet d'en finir avec quelques idées reçues sur le vieillissement et de repenser l'organisation du travail en fonction de l'âge.



LE RISQUE ROUTIER

Ce module permettra de vous sensibiliser au risque routier et de trouver des solutions de prévention afin de les éviter.



GÉRER LA  
SOUS-TRAITANCE

Un sujet important : sur 100 victimes d'accidents mortels, 15 sont concernées par la sous-traitance



LA SANTÉ PUBLIQUE

Découvrez comment votre service de prévention en santé au travail peut vous accompagner sur les principales thématiques de santé publique.



## E-learning

### Thèmes disponibles

- L'évaluation des risques
- Les gestes et postures
- La manutention manuelle de charges
- Les risques psychosociaux
- Consommation, addictions et vie professionnelle
- Le sommeil indispensable à la vie
- Le bruit
- Les risques chimiques
- Le vieillissement au travail
- Le risque routier
- Gérer la sous-traitance en sécurité
- Santé publique en santé au travail

## 4 | TRAÇABILITÉ ET VEILLE SANITAIRE

### OBJECTIFS



IDENTIFIER  
le risque

EVALUER  
l'exposition

CONSERVER  
les données pour  
adapter le suivi médical

SURVEILLER  
l'état de santé de salariés  
afin de dépister de  
manière précoce de  
nouveaux risques pour la  
santé



#### *La déclaration des risques*

Élément essentiel de suivi de l'état de santé des salariés, elle est **établie par l'employeur**.

Chaque année, l'employeur doit déclarer les risques auxquels sont exposés chacun de ses salariés.

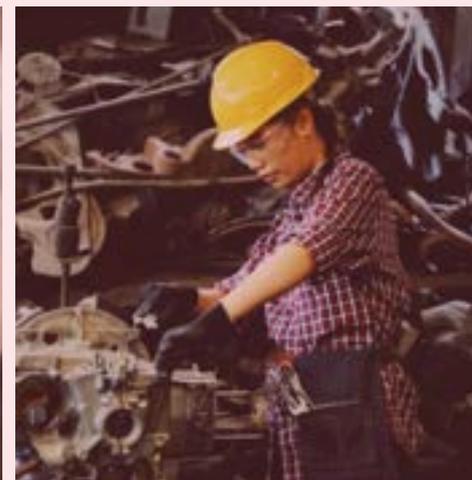
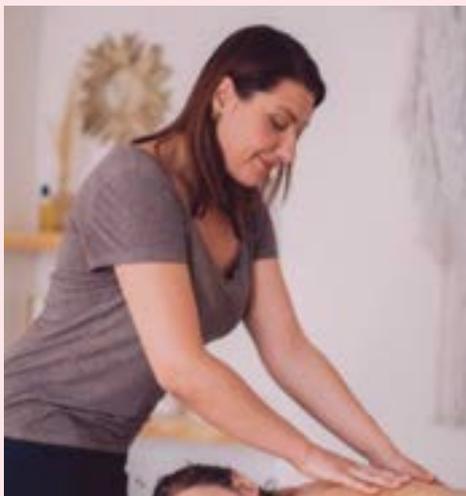


#### *Enquêtes épidémiologiques*

- Participation régulière au dispositif national EVEREST
- Participation régulière à l'enquête SUMER
- Participation à l'enquête sur les maladies à caractère professionnel

3

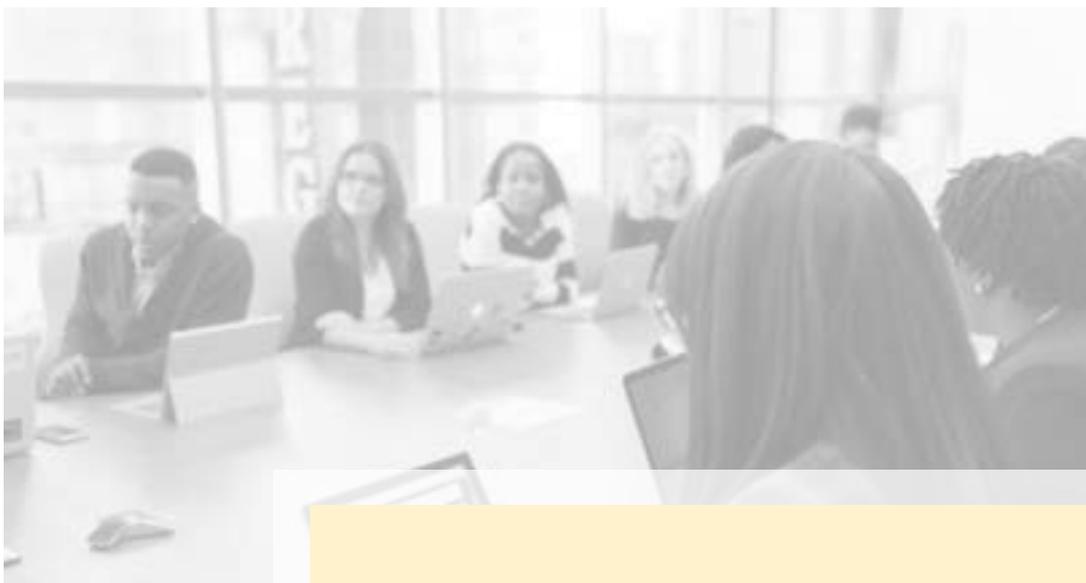
# NOS ADHÉRENTS



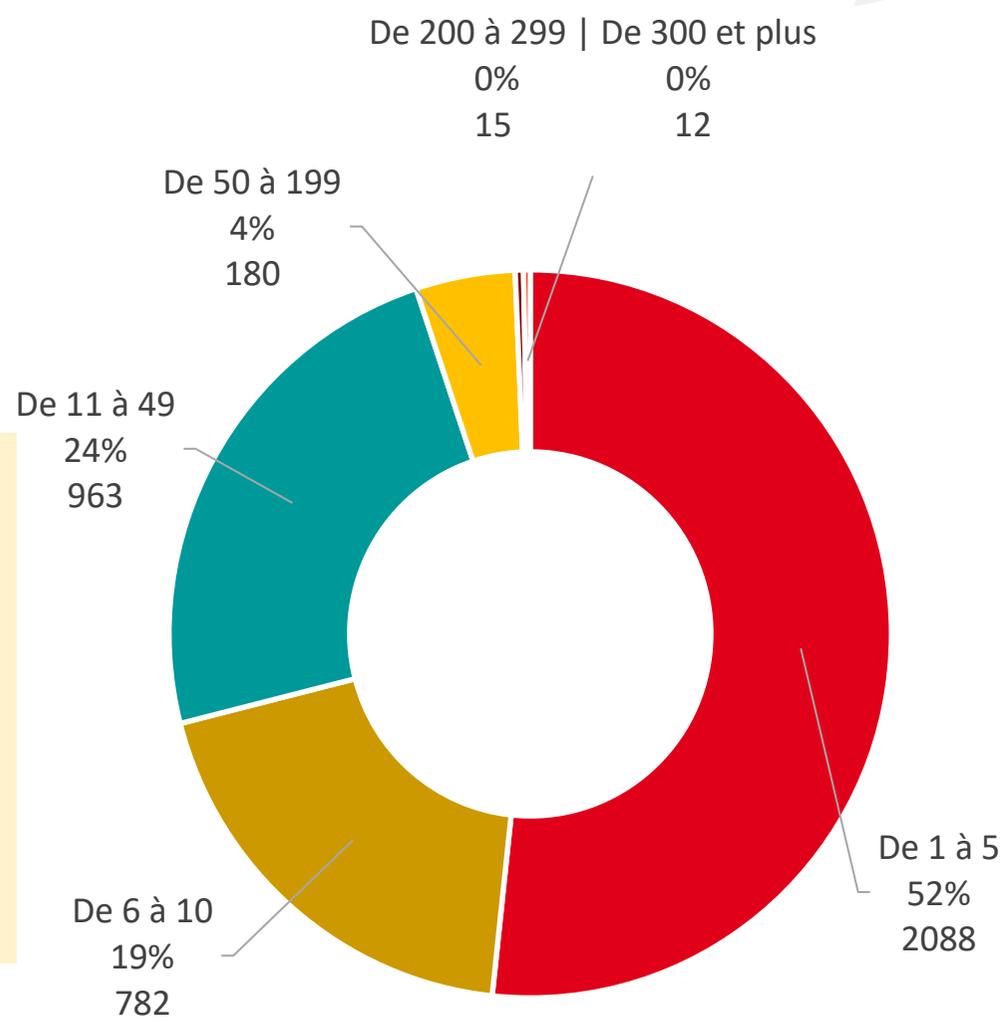
# 1 | NOS ADHÉRENTS PAR TAILLE D'ENTREPRISE

	2024		2023	
	Nombre	%	Nombre	%
De 1 à 10 salariés	2.870	71,04 %	2.846	70,99 %
De 11 à 49 salariés	963	23,83%	948	23,65 %
De 50 à 299 salariés	195	4,83 %	202	5,03 %
Plus de 299 salariés	12	0.30 %	13	0,32 %
Nombre total d'adhérents	<b>4.040</b>		<b>4.025</b>	

# 2 | NOS ADHÉRENTS PAR TAILLE D'ENTREPRISE



De 1 à 5	■	2088	51,68%
De 6 à 10	■	782	19,36%
De 11 à 49	■	963	23,84%
De 50 à 199	■	180	4,46%
De 200 à 299	■	15	0,37%
De 300 et plus	■	12	0,30%



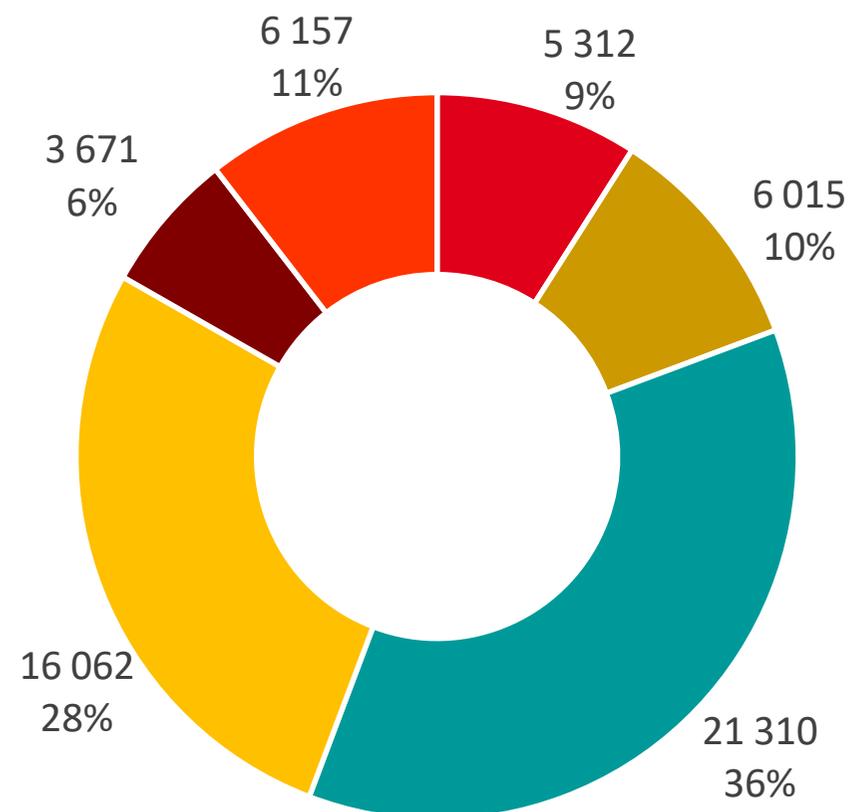
# 3 | RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR TAILLE D'ENTREPRISE



Les entreprises de 1 à 10 salariés représentent 71,04% de nos adhérents.

Tandis que les entreprises de plus de 10 salariés représentent 80,65% des effectifs surveillés.

De 1 à 5	■	5 312	9,07%
De 6 à 10	■	6 015	10,28%
De 11 à 49	■	21 310	36,41%
De 50 à 199	■	16 062	27,44%
De 200 à 299	■	3 671	6,27%
De 300 et plus	■	6 157	10,52%



# 4 | ADHÉSIONS | RADIATIONS

## ADHÉSIONS

Adhérents

 **268**

Salariés suivis

 **1.990**

## RADIATIONS

Adhérents

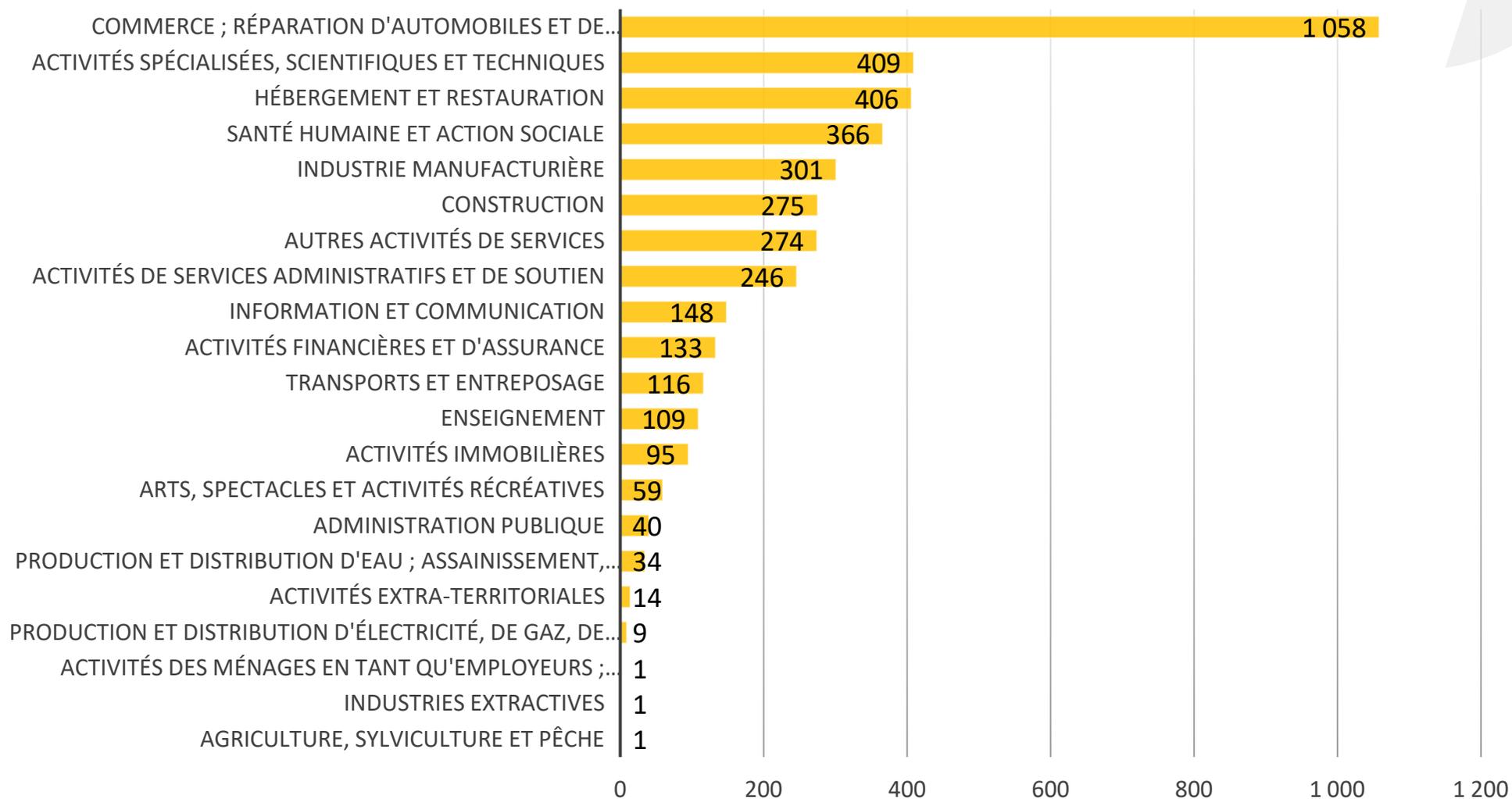
 **421**

Salariés suivis

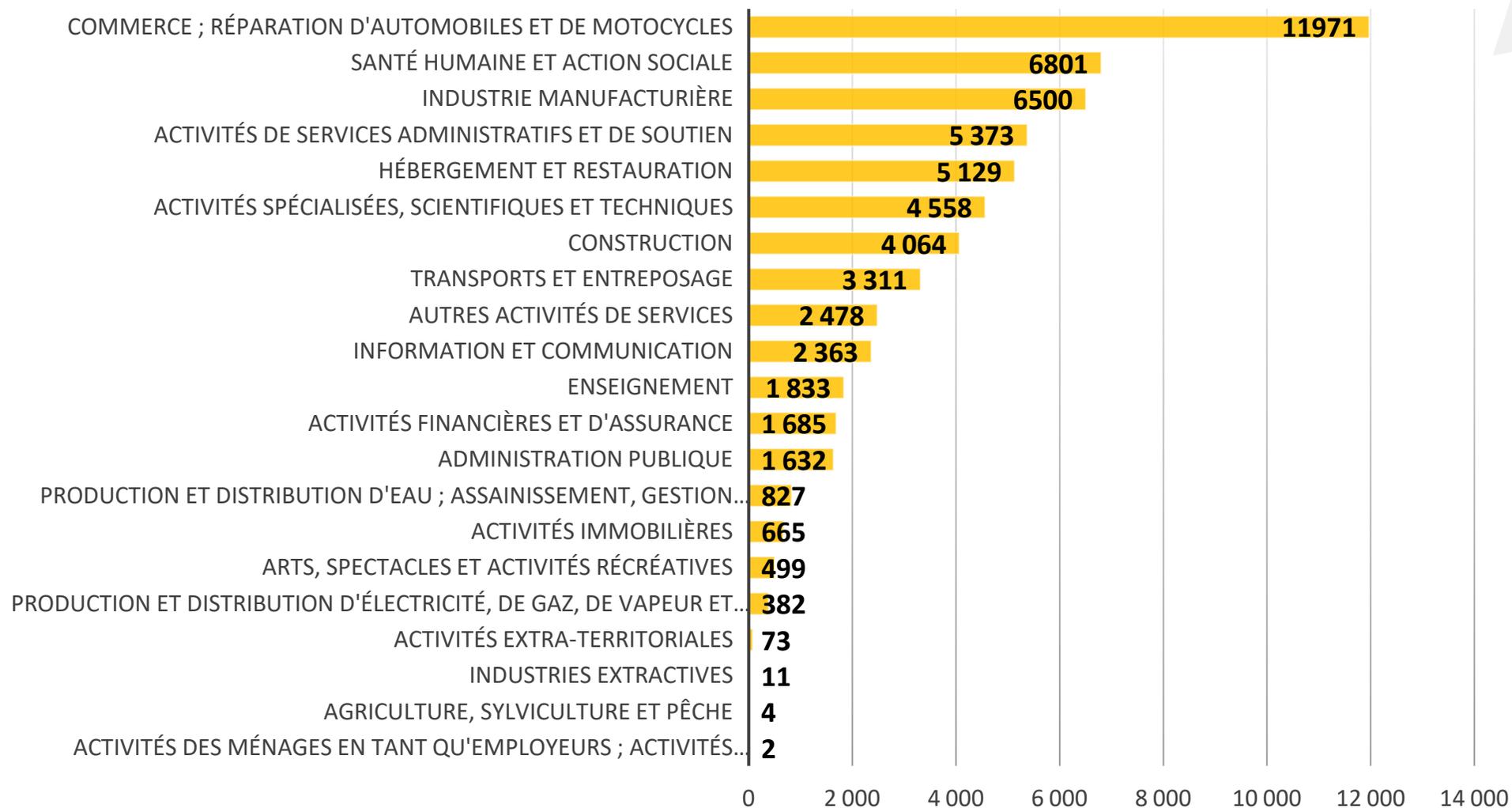
 **1.675**



# TYPOLOGIE DES ENTREPRISES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



# 6 | EFFECTIFS SURVEILLÉS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



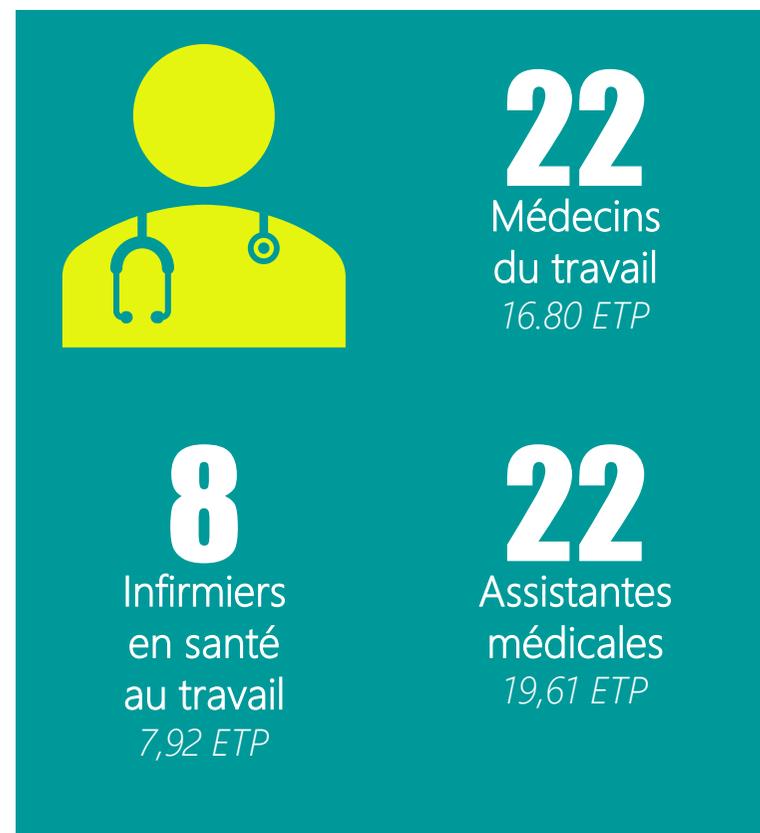
4

## NOS RESSOURCES



# 1 | NOS RESSOURCES 2024

Au 31 décembre 2024, notre Association s'appuie sur l'expertise de 63 collaborateurs, qui contribuent tous, selon leurs compétences professionnelles, à la réalisation des missions du service de santé au travail.



## 2 | RÉPARTITION DES EFFECTIFS À L'ACST

**AU 31/12/2024**

	Nombre de personne			Équivalent temps plein			Âge moyen		
			TOTAL			TOTAL			TOTAL
Médecins du travail	18	4	22	13.72	3.08	16.80	53	54	53
Infirmiers en santé au travail	8	0	8	7.92	0.00	7.92	39	0	39
Assistants médicales	22	0	22	19.61	0.00	19.61	45	0	45
Préventeurs	4	2	6	3.64	2.00	5.64	53	37	48
Administratifs	3	1	4	3.00	1.00	4.00	43	52	45
Divers	1	0	1	0.28	0.00	0.28	75	0	75
<b>TOTAL</b>	<b>56</b>	<b>7</b>	<b>63</b>	<b>48.18</b>	<b>6.07</b>	<b>54.25</b>	<b>48</b>	<b>49</b>	<b>48</b>

# 3 | PYRAMIDE DES ÂGES DES SALARIÉS DE L'ACST

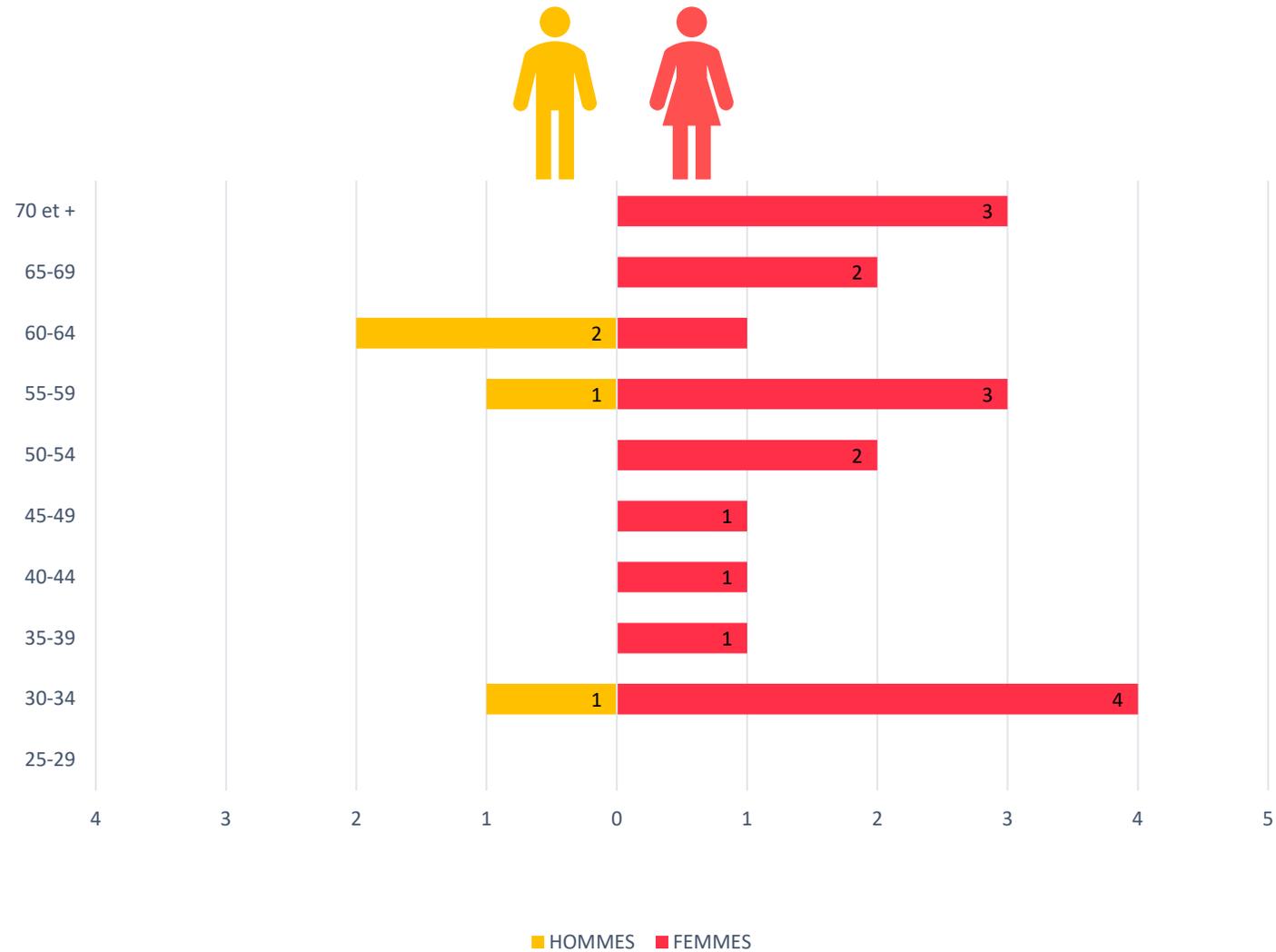


# 4 | DÉMOGRAPHIE MÉDICALE

AU 31/12/2024

Répartition des effectifs médecins	Personnes physiques	Équivalent temps plein			Âge moyen
Médecins diplômés par diplôme, hors cumul emploi retraite dont :	18	14.79	14	4	49
DES ou CES obtenus en France, médecine du travail	17	13.79	13	4	50
VAE reconnue par la Commission de qualification					
Diplômes étrangers, en médecine du travail	1	1	1		34
DES ou CES d'une autre spécialité					
Cumul emploi retraite	4	2.01	4	0	73
Médecins en attente de reconnaissance de la spécialisation en médecine du travail, dont :	0	0	0	0	0
Collaborateurs médecins					
Concours européens					
PAE   Procédure d'Autorisation d'Exercice					
<b>TOTAL MÉDECINS</b>	<b>22</b>	<b>16.80</b>	<b>18</b>	<b>4</b>	<b>53</b>

# 5 | PYRAMIDE DES ÂGES DES MÉDECINS DE L'ACST



## 6 | RÉPARTITION PAR TYPE DE CONTRAT

AU 31/12/2024	TOTAL	Type de contrat			Statut	
		CDI	CDD	Cumul Emploi-retraite	Cadre	Non- cadre
Médecins du travail	22	18		4	22	0
Infirmiers en santé au travail	8	8		0	0	8
Assistantes médicales	22	19	3	0	0	22
Préventeurs	6	6		0	2	4
Administratifs	4	4		0	2	2
Divers	1			1	0	1
<b>TOTAL</b>	<b>63</b>	<b>55</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>26</b>	<b>37</b>

# 7 | RÉPARTITION DU TEMPS DE TRAVAIL

AU 31/12/2024

	Répartition du temps de travail							TOTAL
	100%	90%	80%	70%	60%	50%	< 50%	
Médecins du travail	3	2	10	1	3	1	2	22
Infirmiers en santé au travail	7	1						8
Assistantes médicales	11	1	7	1	2			22
Préventeurs	4		2					6
Administratifs	4							4
Divers							1	1
<b>TOTAL</b>	<b>29</b>	<b>4</b>	<b>19</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>63</b>

5

# FORMATION PROFESSIONNELLE



# 1 | FORMATION PROFESSIONNELLE

ORGANISME	Nombre de Participants	Nombre Heures de Formation
ACP - Formation conduite attitude	54	378
ACST  Formation à l'utilisation de Mon Diagnostic de Prévention	1	4
AFOMETIRA- Module complémentaire infirmière en santé au travail	1	28
AFOMETIRA- Pratiques addictives	22	161
AFOMETIRA- Visite médicale de fin de carrière	11	154
CARSAT - Les problématiques de sante au travail et de prevention pour les salar	11	77
CNMST - 37ème congrès national de médecine et santé au travail	1	28
CNV - COMMUNICATION NON-VIOLENTE	3	42
EVEREST - JOURNEE NATIONALE D'ECHANGE	1	7
FACULTE DE MEDECINE - Journée Bas-Rhinoise de Rhumatologie	1	7
HUS - Licence professionnelle Santé au travail - Assistant : technicien en santé a	2	936
Inaptitudes : Quelles sont les 10 questions à se poser pour bien l'appréhender	1	2
ISTNF - Invalidité, Inaptitude, Maladie professionnelle... Comment s'y retrouver	8	56
ISTNF - Prévention de la désinsertion professionnelle et retour à l'emploi : des c	1	4
IUSTE - CANCER DU SEIN ET TRAVAIL ACTUALITES ET ACTIONS DE PREVENTION	16	112
IUSTE - SANTE AU TRAVAIL DES FEMMES PREVENIR ET AGIR	10	70
IUSTE - Symposium des professionnels des services de santé au travail.	18	216
NHC - FORMATION SPIRO	31	124
Salon PREVENTICA	5	35
SFST - 41ème JOURNEE SCIENTIFIQUE CANICULE/EPILEPSIE ET TRAVAIL	4	28
SMSTS - CONDUITE D'ENTRETIEN POUR EVALUER LA SANTE PSYCHOLOGIQUE	5	70
SMSTS - Journée de Printemps	11	77
SMSTS - Nouveaux espaces de travail et santé	5	35
TOXILIST - TOXIDAYS	1	14
Trouble cognitifs et travail	1	4
<b>Total général</b>	<b>225</b>	<b>2 669</b>

	CADRES	NON-CADRES	TOTAL
<b>Salariés formés</b> 	26	37	<b>63</b>
	19	37	<b>56</b>
	7	0	<b>7</b>
<b>Heures de formation</b>	1 067	1 602	<b>2 669</b>

**Coût total des formations au titre de 2024**

Contribution formation .....	44.726 €
Coût pédagogiques.....	49.197 €
Coût salarial des stagiaires.....	126.731 €
Dépenses de transports, repas, hébergement.....	€
Remboursements OPCO Santé reçus.....	-10 254 €
<b>TOTAL</b>	<b>210.400 €</b>

# NOUVEAUTÉS ET INNOVATIONS



# 1 | MON APPROCHE PRÉVENTION

C'est un outil web - collaboratif, multi-utilisateurs, adaptable et progressif – qui permet aux :

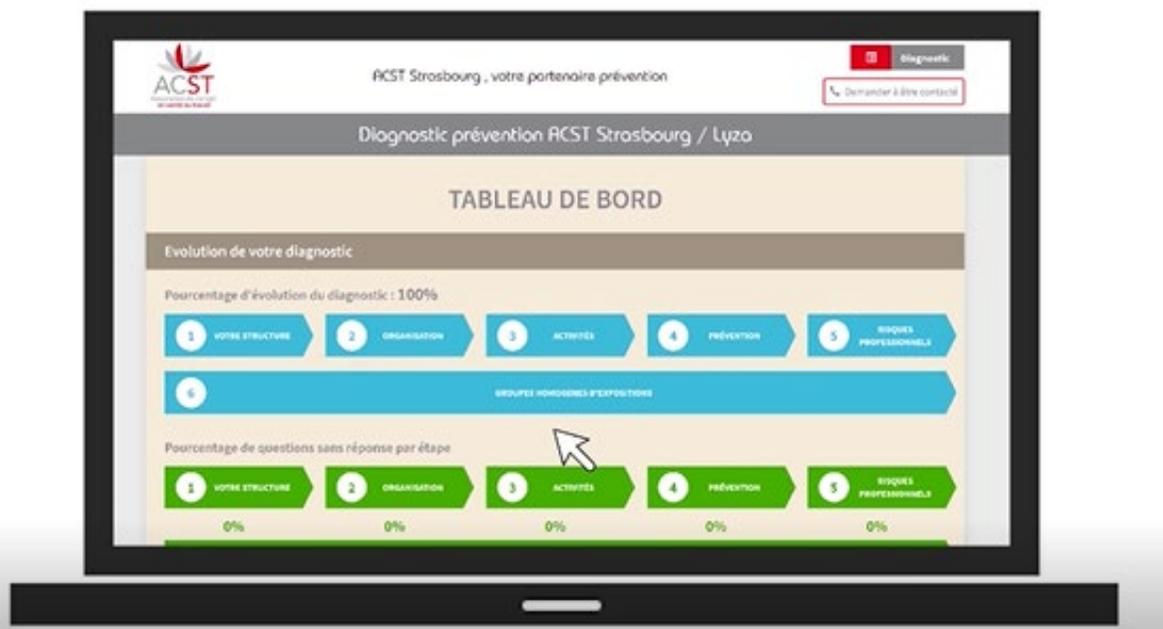


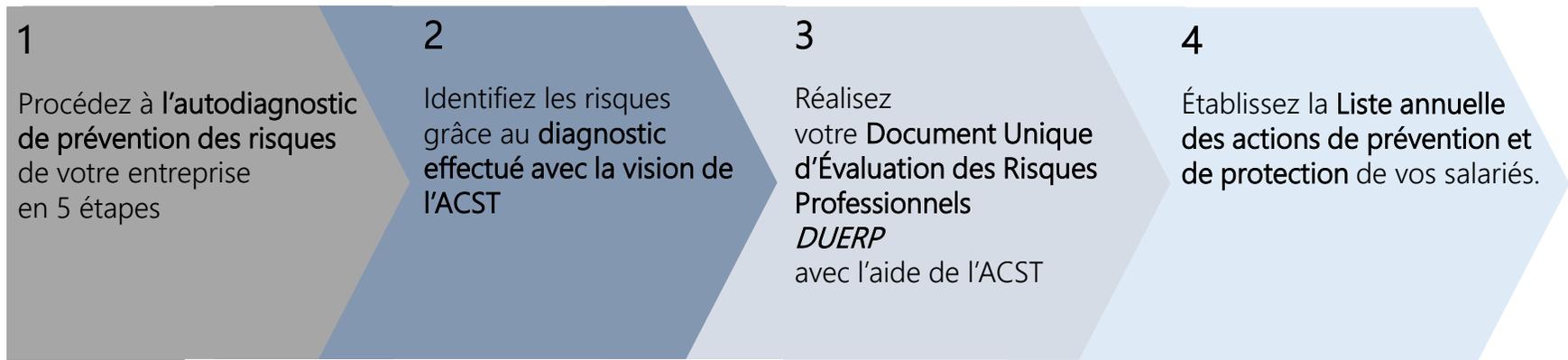
## Adhérents

- De les accompagner et les rendre acteurs dans leurs démarches de prévention quelque soit le secteur d'activité
- De les aider dans leurs obligations réglementaires en fournissant une ébauche de DUERP au format Excel
- De pouvoir accéder aux indicateurs de prévention à l'aide du tableau de bord

## SPSTI

- De pouvoir répondre aux besoins réglementaires en réalisant la Fiche d'Entreprise au format Word
- D'avoir une première identification des situations professionnelles
- De s'adapter et d'individualiser l'offre de service (formations, sensibilisations,...)
- De capitaliser les informations et les utiliser à l'aide du tableau de bord
- De simplifier les démarches administratives





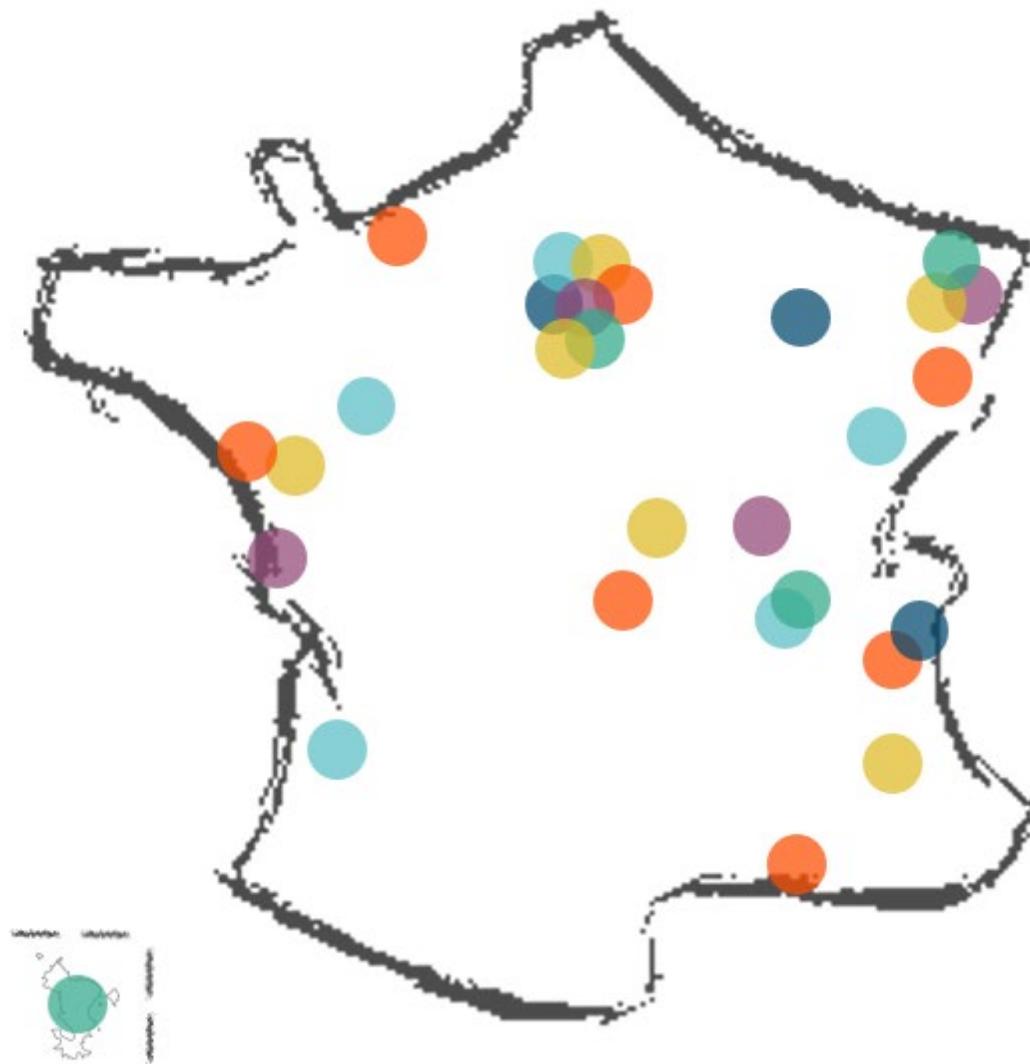
POUR TOUTES LES ENTREPRISES

---

Répondre aux obligations réglementaires de la loi du 2 août 2021



Mon Diagnostic de prévention est un outil d'autodiagnostic collaboratif.  
Actuellement nous comptons 39 services de santé au travail utilisateurs de cet outil.



Un potentiel de plus de 420 000 entreprises adhérentes et de plus de 5 200 000 salariés représentés

# 1.1 STATISTIQUES DE MON APPROCHE PRÉVENTION · MDP

		2020	2021	2022	2023	2024	TOTAL
<b>Mon diagnostic prévention</b>   Création	Adhérents	73	200	86	254	609	1 222
	Salariés	1 238	1 967	4 679	4 083	3 886	15 853
<b>Mon diagnostic prévention</b>   Mises à jour	Adhérents	88	196	168	468	885	1 805
	Salariés	640	1 561	4 262	6 901	5 019	18 383
<b>Mon document unique</b>   Création	Adhérents	-	-	8	71	75	154
	Salariés	-	-	426	2 202	723	3 351
<b>Mon document unique</b>   Mises à jour	Adhérents	-	-	-	16	20	36
	Salariés	-	-	-	418	387	805



## 2 | ESPACE ADHÉRENT

Véritable plateforme d'échanges, le portail permet à nos adhérents d'effectuer facilement :

- La mise à jour des coordonnées
- La mise à jour de la liste des postes de travail (avec codes PCS-ESE et risques associés)
- La création de nouveaux salariés
- La sortie des salariés qui ont quitté l'effectif
- La déclaration de l'effectif
- La consultation et le téléchargement des factures
- La demande de rendez-vous
- La consultation de l'historique des visites médicales des salariés

**ACST**  
Association des Chirurges  
dentaires de France

Votre espace adhérent

Le détail des options de vos effectifs pour l'année 2023 est en France jusqu'au 31/12/2023

ACCUEIL

Bienvenue sur votre espace adhérents

La gestion au quotidien de mes salariés

- La liste de mes salariés
- La gestion de mes postes de travail
- Les consultations de mes salariés
- Les avis d'aptitude et attestations de suivi

La gestion de mon compte et ma gestion occasionnelle

- Mes coordonnées
- Convocations et planning
- Mes factures
- Mes déclarations d'effectif

Ma gestion de la prévention dans mon entreprise

- Diagnostic Prévention
- E-Learning
- Actes de sensibilisation
- Nos documents de prévention

Mes interlocuteurs

- Contactez mon équipe en Santé au Travail
- Contactez un webmaster
- Contactez votre service adhérents

# 3 | APPLICATION DE RÉALITÉ VIRTUELLE

Spécifique au secteur de la Grande Distribution

## Les partenaires du projet

6 services de prévention et de Santé au Travail :



ACST  
Strasbourg



AST 67  
Strasbourg



SANTÉ AU TRAVAIL 68  
Mulhouse



APST 68  
Colmar



AGESTRA  
Metz



ASTME  
Creutzwald

2 institutionnels :



Direction régionale  
de l'économie, de l'emploi,  
du travail et des solidarités (DREETS)

DREETS  
Grand-Est

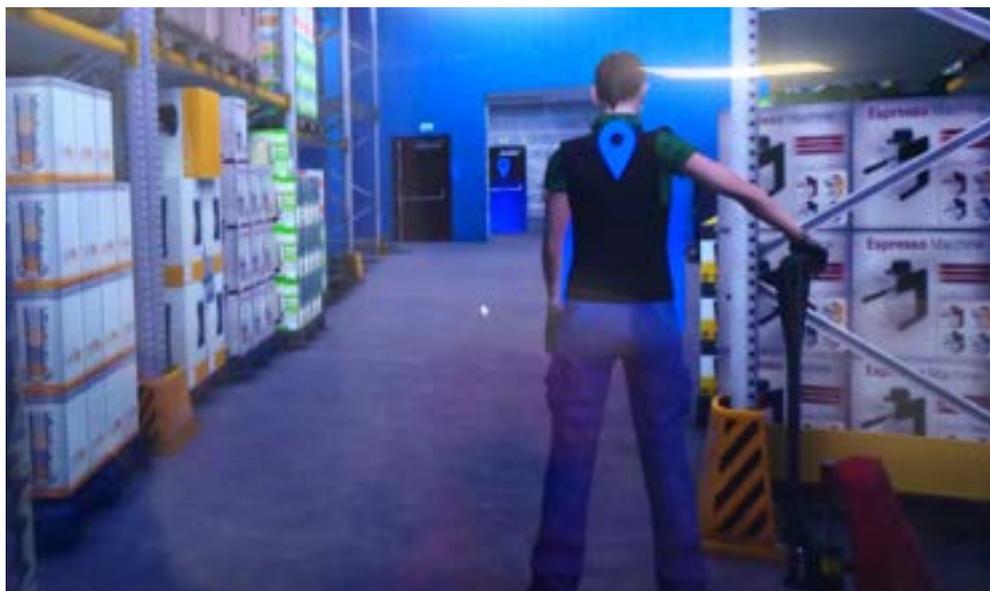


CARSAT  
Nord-EST

Les partenaires ont mis en place un **projet collaboratif** afin de réaliser une **application de réalité virtuelle** dans le cadre de la prévention des risques professionnels dans la grande distribution.

Leur mission est de mettre au point un outil de prévention des risques destiné :

- aux salariés du secteur
- à leurs encadrants
- aux élèves ou étudiants dans le domaine



# ÉVÈNEMENTS ET COMMUNICATION



## 1.1 SITE INTERNET

Mise à jour régulière de notre site internet pour se faire écho des informations, des recommandations gouvernementales, dans une actualité mouvante.

[www.acst-strasbourg.com](http://www.acst-strasbourg.com)



## 1.2 E-MAILINGS

- Diffusion de mailings d'informations
- Diffusion des différentes versions du Protocole National pour assurer la santé et la sécurité des salariés en entreprise
- Diffusion Fiches métiers, guides par branches, textes règlementaires...
- Propositions d'inscriptions aux sessions de sensibilisations organisés par l'ACST.
- Invitation à participer aux différents webinaires



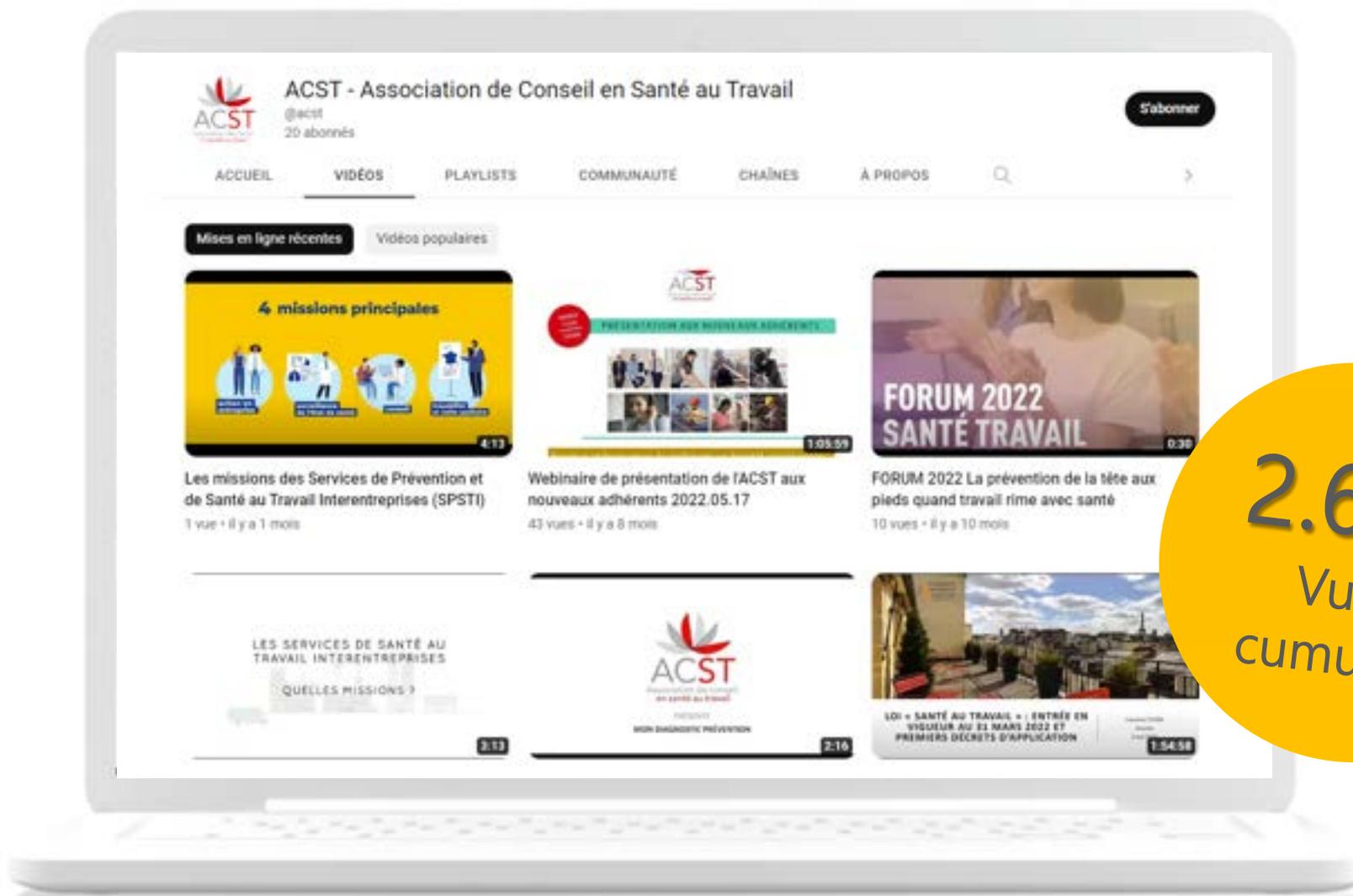
**80.626**  
mails envoyés  
aux adhérents

du 01.01.24  
au 31.12.24

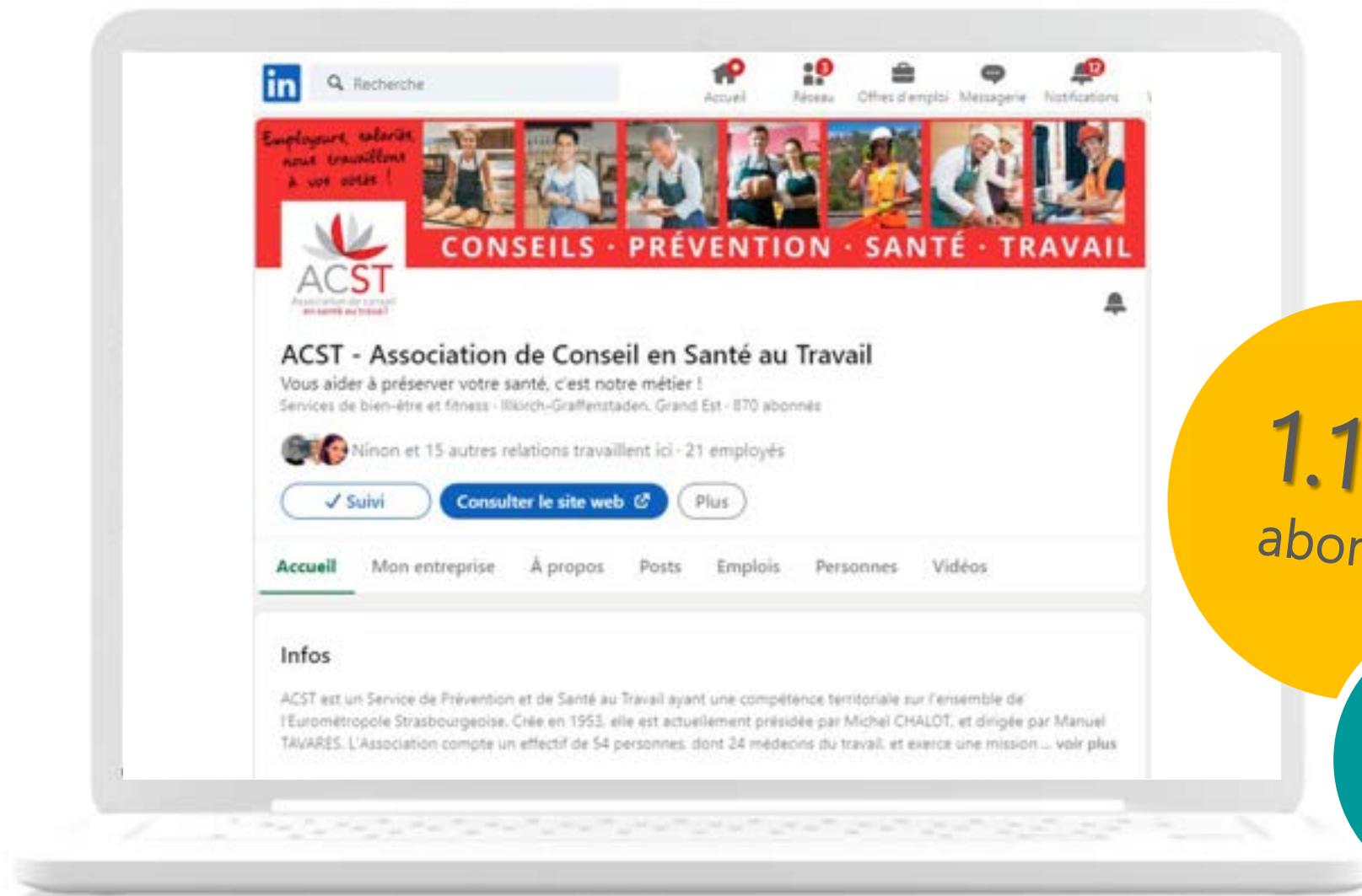
## 1.3 YOUTUBE

Mise ligne de vidéos de prévention, d'informations et majoritairement de **webinaires** sur la page [@acst](#).

À ce jour **32 vidéos** sont disponibles.



# 1.4 LINKEDIN



## 1.7 WEBINAIRES

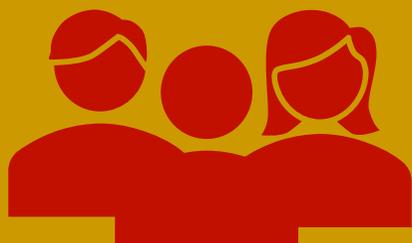


Les services de santé au travail du Grand Est ont innové en proposant de nombreux webinaires pour transmettre l'information de prévention le plus largement possible.

Le déploiement de ces webinaires visait initialement les entreprises adhérentes et leurs salariés, mais ces webinaires ont été suivis régulièrement par de nombreux autres participants (Carsat, Présanse, professionnels d'autres services de santé au travail de France).

**33**

Webinaires réalisés



**6.858**

Participants



**14.067**

Vues en replay

# INVESTISSEMENTS



# 1 | INVESTISSEMENTS

Le montant total des investissements de l'année s'élève à **561 124,09 €**.



Matériel médical

**6 083,19 €**



Achat Locaux Lingolsheim

**350 000,00 €**



Matériel informatique et mobilier

**95 199,01 €**



Travaux Locaux

**109 841,89 €**

# COMPTES DE RÉSULTAT ET BILAN 2024



## 1 | COMPTE DE RÉSULTAT

En millier d'euros	31/12/2024	31/12/2023	Variation	%
Production vendue (services)				
<i>Chiffres d'affaires</i>	6 216	6 051	165	2,7%
Reprise provisions et transferts de charge	121	45	76	168,9%
Autres produits	13	1	12	
<b>TOTAL DES PRODUITS EXPLOITATION</b>	<b>6 350</b>	<b>6 097</b>	<b>253</b>	<b>4,1%</b>
Achats de MP et autres approvisionnements	17	21	-4	-19,0%
Autres achats et charges externes	830	801	29	3,6%
Impôts et taxes et versements assimilés	125	100	25	25,0%
Salaires et traitements	3 462	3 192	270	8,5%
Charges sociales	1 512	1 392	120	8,6%
Dotations amortissements exploitations immobilisées	233	234	-1	-0,4%
Dotations provisions actifs circulants	76	63	13	20,6%
Dotations provisions pour risques et charges	0	121	-121	-100,0%
Autres charges	10	10	0	0,0%
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>6 265</b>	<b>5 934</b>	<b>331</b>	<b>5,6%</b>
Résultat d'exploitation	85	163	-78	-47,9%
Résultat financier	53	22	31	140,9%
Résultat exceptionnel	0	23	-23	
<b>RESULTAT COMPTABLE AVANT IS</b>	<b>138</b>	<b>208</b>	<b>-70</b>	<b>-33,7%</b>
IS	-12	-78	66	
<b>RESULTAT NET</b>	<b>126</b>	<b>130</b>	<b>-4</b>	

## 1.3 ACTIF

En milliers d'euros	2024 NET	2023 NET	ÉCART
Immobilisations incorporelles	38	56	-18
Immobilisations corporelles :			
Constructions	2 079	2 168	-89
Installations techniques	18	36	-18
Autres immobilisations	592	514	78
Immobilisations en cours	350		350
Immobilisations financières	332	332	0
Créances clients	768	673	95
Autres créances	127	63	64
Valeurs mobilières de placement	0	0	0
Disponibilités bancaires	1 419	1 882	-463
Charges constatées d'avance	172	141	31
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>5 895</b>	<b>5 865</b>	<b>30</b>

## 1.4 PASSIF

En milliers d'euros	2024 NET	2023 NET	ÉCART
Fonds associatifs	3 596	3 470	126
Provision pour risques	55	43	12
Provision retraite	458	532	-74
Emprunts bancaires	772	882	-110
Dettes fournisseurs	103	134	-31
Dettes fiscales et sociales	825	718	107
Autres dettes	86	86	0
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>5 895</b>	<b>5 865</b>	<b>30</b>

# PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2025



## 1 | BUDGET PRÉVISIONNEL 2025

En millier d'euros	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Production vendue (services)			
<i>Chiffres d'affaires</i>	6 402	6 216	186
Reprise provisions et transferts de charge	28	121	-93
Autres produits	0	13	-13
<b>TOTAL DES PRODUITS EXPLOITATION</b>	<b>6 430</b>	<b>6 350</b>	<b>80</b>
Achats de MP et autres approvisionnements	21	17	4
Autres achats et charges externes	800	830	-30
Impôts et taxes et versements assimilés	112	125	-13
Charges de personnel	5 255	4 974	281
Dotations aux amortissements	218	233	-15
Dotations provisions	40	76	-36
Autres charges	3	10	-7
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>6 449</b>	<b>6 265</b>	<b>184</b>
Résultat d'exploitation	-19	85	-104
Résultat financier	8	53	-45
Résultat exceptionnel			0
<b>RESULTAT COMPTABLE AVANT IS</b>	<b>-11</b>	<b>138</b>	<b>-149</b>
IS		-12	12
<b>RESULTAT NET</b>	<b>-11</b>	<b>126</b>	<b>-137</b>

Merci pour votre attention.

*Avez-vous des  
questions ?*



L'ACST vous remercie pour votre intérêt.  
Nos équipes se mobilisent pour répondre à vos besoins.

En savoir plus



Toutes nos vidéos



Rejoignez-nous !

